



Date 19 septembre 2000
Responsable
Service
Téléphone direct 031 / 322 69 11
E-mail direct info@ebk.admin.ch
Référence ZRN 963
à mentionner dans la réponse

A l'attention

- de toutes les banques et de tous les négociants valeurs mobilières
- de tous les organes de révision bancaire et boursière
- de toutes les directions de fonds
- de la Banque nationale suisse
- du Département fédéral des finances
- de l'Association suisse des banquiers
- de l'Association suisse des fonds de placement
- de la Chambre fiduciaire
- de l'Association suisse des négociants en valeurs mobilières indépendants

Communication CFB N° 16 (2000) du 19 septembre 2000

Mesdames et Messieurs,

Veuillez trouver ci-joint la Communication CFB N° 16 du **19 septembre 2000** concernant :

1. Lettre «Recommandations du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) concernant les pays ou territoires non coopératifs» [annexe 1]

Secrétariat de la
COMMISSION FEDERALE DES BANQUES

Daniel Zuberbühler
Directeur

Max Nydegger
Membre de la direction